

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 janvier 2007

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON

Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. JAPIOT - M. BRIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - M. DUGOURD - Mme VANDRIE S E - Mme CHOUX

Membres excusés : M. J.P. GILLOT (pouvoir M. MARTIN) - M. NUDANT (pouvoir Mme WILLIAMS) - M. BAZIN - Mme THYEBault - Mme JARZAGUET - M. HELIE

Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Musée de la Vie Bourguignonne – Acquisition d'un ensemble de photographies – Demandes de subventions

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville a l'opportunité d'acquérir un ensemble de photographies qui viendrait enrichir les collections du Musée de la Vie Bourguignonne.

Il s'agit de huit photographies autour du thème de la vie traditionnelle, réalisées par Janine Niepce.

Originaire de Bourgogne, Janine Niepce fut l'une des premières Françaises à exercer le métier de journaliste photographe. Actuellement, le Musée de la Vie Bourguignonne possède dix-sept photographies de Janine Niepce, présentées par roulement au second étage de l'établissement ou lors d'expositions temporaires.

Le coût de l'acquisition est estimé à 14 098 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

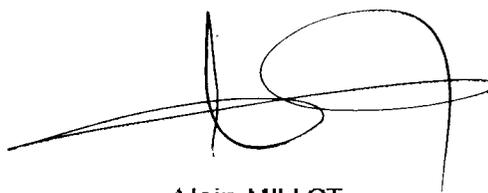
1- décider l'acquisition par la Ville d'un ensemble de huit photographies autour du thème de la vie traditionnelle, réalisées par Janine Niepce, au bénéfice du Musée de la Vie Bourguignonne ;

2- solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour cette acquisition ;

3- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE - 5 FEV. 2007

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 FEV. 2007

